

HMBE3C2 - Valorisation de la biodiversité

Projet étudiant 2016-2017



Jardin japonais - © Lucie Desvaux.

Jardin Gecko - Jean-Jacques Derboux

Etudes et aménagements de jardins secs de type
“garrigue”

Collectif des Garrigues - Université de Montpellier

Cécilia Alin-Graziani, Léa Charbonnier, Lucie Desvaux, Coraline Moirano,
Laurie Morissette, Mathieu Normant



Collectif des Garrigues 

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Fiche n°1 : Fiche d'activité entrepreneuriale | 4 |
| 1. Description de l'activité | 4 |
| 2. Zones de garrigues concernées | 4 |
| 3. Réglementation | 6 |
| 4. Structure | 7 |
| 5. Moyens | 7 |
| 6. Marchés et concurrence | 8 |
| 7. Productivité-Performance | 9 |
| 8. Schéma/Réseau de fonctionnement économique | 10 |
| 9. Aides & subventions | 11 |
| 10. Perspectives | 11 |
| | |
| Fiche n°2 : Fiche des Impacts Environnementaux | 12 |
| 1. Milieu physique | 12 |
| 2. Faune et flore | 13 |
| 3. Paysage et patrimoine | 15 |
| 4. Activités humaines | 15 |
| 5. Impacts majeurs | 16 |



Illustration 1 : Rencontre avec Jean-Jacques Derboux, le 26 octobre 2016.



Illustration 2 : Jardin contemporain, réalisé par Jardin Gecko.

Fiche n°1 : Activité entrepreneuriale

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Jean-Jacques Derboux a débuté son activité de jardinier-paysagiste en 1982, avec la création de sa propre entreprise sous l'appellation "JARD'ECO", devenue "**JARDIN GECKO**" depuis 2004. C'est à partir d'une formation de jardinier-paysagiste pour adulte d'une durée de huit mois et d'une passion marquée pour les jardins et leur conception, qu'il débute ainsi seul son activité. Fort de ces 34 années d'expériences, Mr Derboux conçoit aujourd'hui des jardins secs, d'inspirations diverses (romantiques, japonaises, contemporaines...) (Illustrations 2 & 3), adaptés au climat méditerranéen, pour des particuliers, en France mais également en Afrique du Nord.

Dès le début de son entreprise et de ses projets, il découpe la conception d'un jardin en deux parties distinctes : **une première phase "d'étude"**, suivie d'**une phase plus concrète "d'aménagement"**.

La phase « étude » lui permet, tout d'abord, de rencontrer ses clients, d'apprendre sur qui ils sont, sur leurs goûts et d'appréhender et analyser l'espace à aménager. Suite à cette première rencontre, il passe ainsi plusieurs jours à dessiner, à chercher les végétaux adaptés en fonction du sol et/ou des autres espèces déjà présentes pour proposer un aménagement de jardins en adéquation avec les souhaits de ces clients mais également compte tenu des possibilités liées au terrain. Il met ainsi un point d'honneur à ne sélectionner que des végétaux adaptés au climat méditerranéen. Puis, une fois cette phase de conception terminée, il restitue le dossier aux clients, qui ont, dès lors, le choix de faire réaliser les travaux par son entreprise ou bien de les faire réaliser par une entreprise extérieure.

De ce fait, au travers des différents projets, il est parfois amené à ne réaliser que la phase "d'étude" (qui représente le cœur de son métier), tandis qu'il réalise et aménage totalement les jardins dans d'autres cas.

2. ZONE DE GARRIGUES CONCERNÉES

Superficie

Dès le début de son activité, Mr Derboux a souhaité **réaliser des jardins naturels et adaptés aux conditions méditerranéennes** (sol, climat...), avec notamment des végétaux que l'on trouve naturellement dans la région. L'essence même de son entreprise a donc toujours été de créer des jardins à base de plantes locales, et/ou adaptées au climat et sol méditerranéen. Ce pari innovant dans ce secteur d'activités lui a valu quelques difficultés, notamment les premières années. En effet, les pépinières ne disposaient alors pas de ce type d'espèces. Il récupérait donc ses végétaux à l'état sauvage afin de les cultiver lui-même et de pouvoir les replanter dans les jardins qu'il concevait. Aujourd'hui, il travaille en étroite collaboration avec un pépiniériste, Monsieur Olivier Filippi, qui s'est spécialisé dans ce type de plantes "sèches".

Tout ceci permet à Mr Derboux de recréer dans ces jardins des milieux de type « garrigues », **favorables aux espèces méditerranéennes, peu consommatrices d'eau** et demandant **peu**



Illustration 3 : Jardin romantique, réalisé par Jardin Gecko



Ciste cotonneux (*Cistus albidus*) - ©Léa Charbonnier



Arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*) - ©Léa Charbonnier

Illustrations 4 & 5 : Exemples de plantes sélectionnées pour les créations de jardins.

d'entretien (Illustration 3). En tant que spécialiste des jardins secs, la surface de garrigue valorisée par l'activité de Mr Derboux représente **environ 35000m² chaque année**.

Compte tenu de la particularité de l'activité de ce jardinier-paysagiste, il n'apparaît pas évident d'estimer une superficie nécessaire, minimale ou encore idéale de garrigue à valoriser dans la cadre de la pérennité de son activité. Il s'agit plutôt de connaître la surface de garrigues réellement valorisées et/ou recrées au travers de son activité (ici 35000m²/an environ).

Type de garrigues

Dans les jardins qu'il crée, Mr Derboux tend à **valoriser des espèces adaptées au contexte local** avec notamment des espèces que l'on retrouve naturellement dans les garrigues du Sud de la France : cornouiller mâle (*Cornus mas*), ciste cotonneux (*Cistus albidus*) (Illustration 4), Euphorbe characias (*Euphorbia characias*)... Cependant, il n'intègre pas non plus toutes les espèces de la garrigue, et ne sélectionne ainsi que les espèces locales les plus belles (par exemple, le chêne kermès est évité). Toutefois, il utilise également des plantes exotiques provenant du Texas, de Chine, etc., pour leur côté esthétique notamment : l'arbre de judée (*Cercis siliquastrum*) (Illustration 5), le chèvrefeuille d'hiver (*Lonicera fragrantissima*)...

De ce fait, les assemblages d'espèces retrouvés dans les jardins ne correspondent pas exactement à des assemblages que l'on pourrait retrouver naturellement dans une garrigue, on ne pourra donc pas spécifiquement préciser un seul type de garrigue comme présent dans ces jardins au titre d'un code Corine Biotope, par exemple.

3. RÉGLEMENTATION

En termes de réglementations, c'est avant tout au niveau **des limites de parcelles et de voisinage** qu'elles interviennent dans le cadre des activités de Mr Derboux. A titre d'exemple, si des arbres doivent être plantés à 50 cm d'une clôture alors ils ne devront pas dépasser 2m de haut. Dans ses réalisations, Mr Derboux se doit ainsi de respecter ces réglementations, particulièrement lorsqu'elles sont sensées et cohérentes au respect des végétaux, des constructions et plus largement de l'environnement. Toutefois, il est également parfois confronté, au travers de certains chantiers, à devoir respecter des cahiers des charges imposant des conditions d'aménagements en désaccord avec ses propres principes de création. Par exemple, s'il existe un cahier des charges dans un lotissement exigeant la plantation d'une haie de laurier coûteuse en eau en bordure de terrain, la réglementation "impose" que cette condition soit prise en compte dans la création du jardin alors que l'utilisation même de ce type de plantes est contraire aux concepts de jardins de Mr Derboux. Fort de ces convictions et de son expérience, Mr Derboux privilégie dans ce cas de trouver **une solution alternative** répondant aux critères visés par la haie de laurier (taille, suppression du vis-à-vis, etc.) et adaptée aux conditions méditerranéennes.

De plus, en ce qui concerne **les documents d'urbanisme**, il se doit également d'en respecter les exigences. Ce respect se fait, pour autant, de manière implicite, dans la mesure où ses jardins sont conçus pour nécessiter le moins d'entretien et donc de débroussaillage ou de taille possible. Ceci est ainsi en adéquation avec les PLU ou PPR qui spécifient notamment l'obligation d'entretenir son terrain selon les régions et les différents risques associés (incendies ou inondations par exemple) : la région Occitanie en faisant d'ailleurs partie. Cette

vision lui permet ainsi également de ne pas à avoir à gérer de trop grandes quantités de déchets verts en déchèterie. Ceci étant d'autant plus vrai, que lorsque la réalisation d'un jardin associe une importante production de déchets verts, Mr Derboux organise leur recyclage en les utilisant en compost sur son propre terrain.

Enfin, bien qu'ici très soucieuse du respect de l'environnement, la conception et l'aménagement de jardins n'est soumise à **aucun label ou norme ISO** qui permettraient pourtant de valoriser cet engagement de la part de Mr Derboux et de son entreprise.

4. STRUCTURE

Lors de sa création en 1982, l'entreprise « JARD'ECO » était une entreprise à nom personnel (c'est à dire reposant uniquement sur le nom de son créateur : Mr Derboux) car il s'agissait et il s'agit encore aujourd'hui du moyen le plus simple de monter sa propre activité. Dans ce cadre, il n'y a pas de création de personne morale distincte de la personne physique qu'est l'entrepreneur. De ce fait, sur le plan juridique, l'entrepreneur et son entreprise forme une seule et même personne. Puis, par la suite, l'entreprise évoluant et la situation personnelle de Mr Derboux également, il a fait le choix de transformer son entreprise à nom personnel en une **Société Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL)**. Ce choix s'est légitimement fait dans une volonté de ne pas risquer d'engager ses biens personnels.

5. MOYENS

Financiers

A sa création, c'est avec un petit emprunt (montant non communiqué) pour acheter une petite remorque et du petit matériel que l'entreprise a été lancée avec de modestes moyens. Le développement et l'achat de matériaux s'est ensuite fait au fur et à mesure de l'évolution de l'entreprise et du développement de ses projets. Après avoir connu un bon départ, l'entreprise a connu des difficultés financières dans les années 90 mais a su rebondir. De manière générale, la société a connu périodiquement des "bas" financiers mais a toujours su repartir, tout en conservant une dynamique générale croissante sur les 34 dernières années.

Humains

Au départ composée de seulement Mr Derboux et de son ex-épouse, il faudra trois ans à l'entreprise avant de pouvoir embaucher **un premier salarié** pour les chantiers (soit en 1985). Puis, en 1987, une secrétaire a pu être embauchée. Dans les années 90, des difficultés financières ont conduits Mr Derboux à licencier ces deux personnes et laissant les moyens humains de l'entreprise revenir à leur point de départ, au moment de la création de l'entreprise.

Aujourd'hui, la société a su réévoluer et est composée de 5 +/- 2 personnes à temps plein : Mr Derboux, son ex-épouse, une secrétaire, un chef de chantier, une apprentie et, selon les besoins sur les chantiers, une ou deux personnes en CDD ou intérimaires. En plus et bien qu'extérieure à l'entreprise, Mr Derboux fait appel à un prestataire (dessinatrice) qui intervient sur sollicitation dans la phase « étude » des projets, pour remettre au propre les dessins et les plans des jardins.

Matériel

Ayant débutée uniquement avec une remorque et du petit matériel, l'entreprise comprend aujourd'hui deux camions, une mini-pelle, un mini-chargeur, une remorque et d'autres petits matériels d'aménagement de jardin. Tous ces équipements sont ainsi d'une utilité précieuse lors des phases d'aménagement des jardins. Toutefois, ils ne sont pas toujours suffisants lorsque la phase de préparation du terrain est trop importante à réaliser : d'autres engins et/ou outils sont donc parfois loués, ou bien cette étape est sous-traitée à d'autres entreprises plus spécialisées.

En ce qui concerne les locaux et les bureaux de l'entreprise où travaille Mr Derboux et son équipe notamment sur toute la phase "d'étude" des jardins, ce sont des algécos implantés sur la propriété personnelle de Mr Derboux. Dans ces structures sont regroupés trois bureaux partagés par l'équipe, dont un comprenant plus spécifiquement "une table à dessin et beaucoup d'idées", pour Mr Derboux.

6. MARCHÉS ET CONCURRENCE

En 1982, Mr Derboux est le premier à s'être installé dans cette activité et à proposer ce type de jardins secs sur la région Languedoc-Roussillon. Il possède donc encore aujourd'hui une certaine longueur d'avance en ce qui concerne son savoir-faire dans ce métier, vis-à-vis des autres structures implantées depuis dans la zone. L'ensemble de ses confrères, terme qu'il préfère utiliser plutôt que concurrents, ne sont, en effet, installés que depuis 10 ans maximum, alors que lui est présent depuis 34 ans. Ces 20 ans d'expérience supplémentaires sont un très gros atout par rapport aux autres. Ceci lui permet, en effet, d'avoir notamment un recul sur son travail et surtout sur la qualité de ses prestations. A l'heure actuelle, ce que proposent ses confrères en termes de jardins correspond à ce que lui proposait il y a une dizaine d'années en arrière.

En effet, une des principales évolutions que l'entreprise ait connu entre 1982 et aujourd'hui se trouve au niveau de la phase étude. Pendant les dix premières années, il s'agissait surtout de réaliser des devis gratuits d'aménagements de jardins et de ne tirer une rémunération que de la réalisation même de ceux-ci. Durant les cinq années qui ont suivies, ces devis toujours gratuits ont tout de même évolués puisqu'une partie du prix de leur réalisation était récupérée sur la réalisation des travaux par l'entreprise. Mais c'est seulement au bout de 15 ans et ce jusqu'à aujourd'hui, que la phase d'étude de son travail est devenue intégralement payante, et vendue comme une prestation à part entière. C'est un des principaux points qui le distingue actuellement de ses confrères, et qui fait pour beaucoup la différence. Chaque jardinier paysagiste étant différent et bien qu'ils proposent pour beaucoup localement des jardins secs, Mr Derboux apparaît de part son expérience tirer son épingle du jeu.

Par ailleurs, il propose un panel de végétaux beaucoup plus riche que d'autres de ses confrères, tournant aujourd'hui aux alentours de 2000 espèces. Ceci notamment grâce à ses années d'expériences qui lui ont permis de diversifier les plantes qu'il utilise dans ses jardins.

Nous n'avons pu obtenir d'information chiffrée quant à ses parts de marché sur l'activité de jardinier paysagiste à différentes échelles géographiques, cependant il est assez aisé de comprendre que l'entreprise de Mr Derboux profite d'une part importante du marché des jardiniers-paysagistes.

7. PRODUCTIVITÉ-PERFORMANCE

Mr Derboux réalise en moyenne **35 aménagements de jardin par an**.

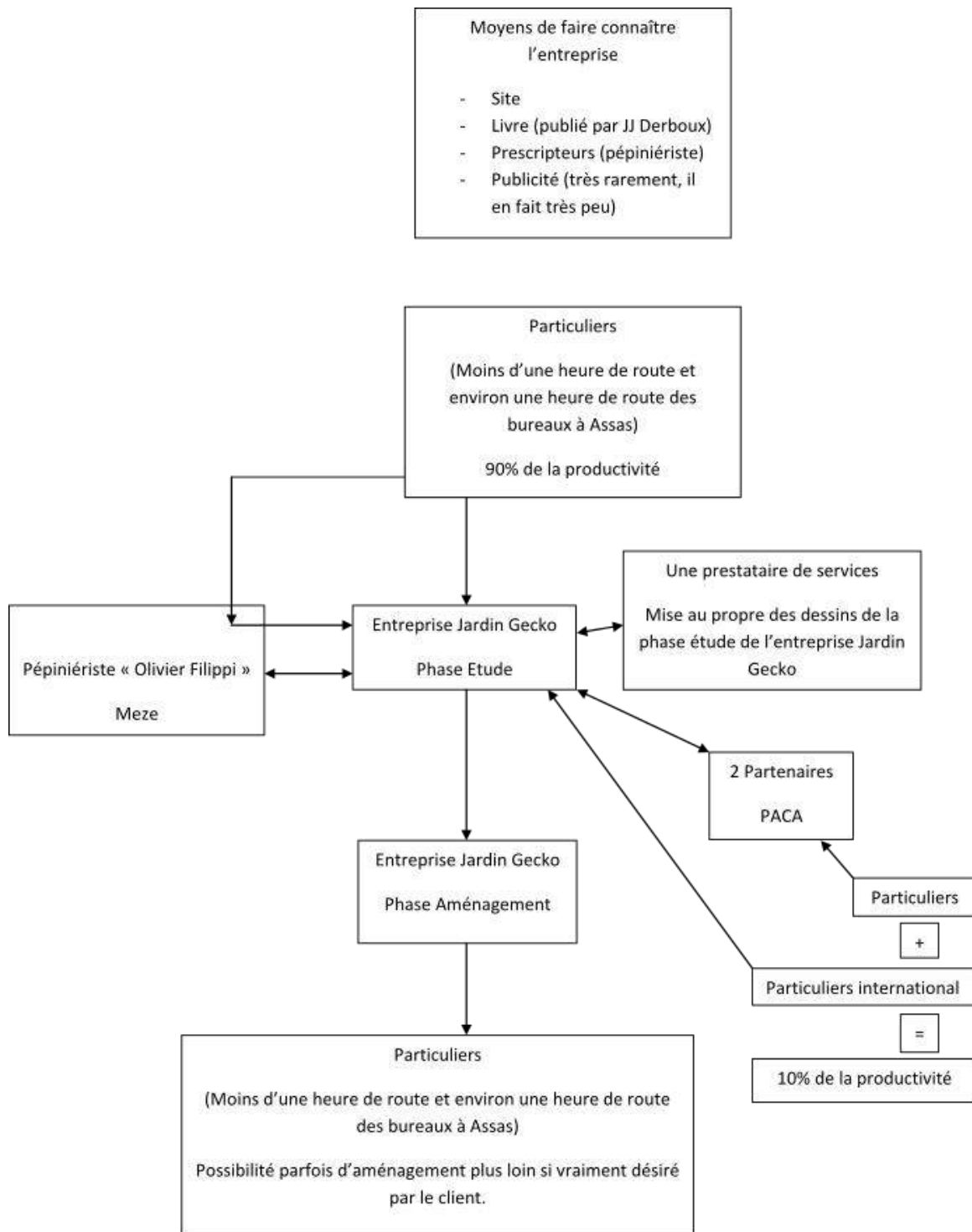
Globalement, **80% de sa productivité** est représentée par des chantiers localisés autour de Montpellier (moins d'une heure de route des bureaux à Assas). 10 % des chantiers sont, quant à eux, situés à environ une heure des bureaux. Et, les derniers 10% correspondent à des clients venant de partout en France et même plus récemment de l'international dans la mesure où il est actuellement sur une étude pour un jardin sec situé à Beyrouth au Liban.

À cela, il convient également d'ajouter que Mr Derboux travaille parfois avec des partenaires en Provence (Aix et Nice) qui jouent ainsi les premiers relais avec les clients plus excentrés de Montpellier. Dans ces cas là, l'entreprise de Monsieur Derboux réalise la partie « étude » de ces dossiers en se déplaçant plusieurs fois mais n'assure pas la partie réalisation, confiée à une entreprise plus locale. En 2012, les chiffres de ventes HT du rapport entre aménagement/entretien et études était ainsi de : 64% aménagement, 32% études et 4% pour l'entretien.

Rentabilité

Au travers des documents confiés par Mr Derboux lors de notre entretien, nous avons pu retenir les chiffres de ventes depuis la création de la première entreprise jusqu'à aujourd'hui mais pas d'information concernant les bénéfices et donc la rentabilité même de l'entreprise. Toutefois, d'après les explications de Mr Derboux, l'activité de son entreprise fonctionne plutôt par pic, associant des années où les bénéfices sont importants et d'autres où ils sont davantage en baisse. Pour autant et ce de manière générale depuis 34 ans, la courbe de rentabilité de l'entreprise est en progression nette.

8. SCHEMA/RESEAU DE FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE



9. AIDES & SUBVENTIONS

Cette activité ne bénéficie d'**aucune aide ou subvention** en particulier. Comme toute entreprise en France, la seule aide possible est liée à l'embauche d'un/e apprentie.

10. PERSPECTIVES

Mr Derboux ayant la sensation d'avoir atteint ses propres objectifs en ce qui concerne son entreprise, **il souhaite aujourd'hui la transmettre et se concentrer sur un nouveau projet**. Il projette en effet de monter un petit bureau d'étude au Liban toujours sur le thème de la réalisation de jardins secs mais dans de nouvelles conditions et dans un pays où jardins riment encore avec consommation excessive d'eau. En implantant sa conception des jardins secs, inexistante jusqu'à présent dans ce pays, il souhaite ainsi pouvoir limiter ce concept paradoxal d'utiliser énormément d'eau pour arroser des jardins dans un pays où cette ressource manque. Fort de ce nouveau challenge, Mr Derboux envisage donc désormais de transmettre son entreprise à un professionnel ayant déjà au moins une dizaine d'années d'expérience dans ce domaine et surtout possédant une vision complémentaire et proche de la sienne concernant le respect de l'environnement et surtout des végétaux.

Fiche n°2 : Impacts Environnementaux

Dans cette seconde partie de l'analyse de l'activité professionnelle de Mr Derboux, jardinier-paysagiste au sein de son entreprise "Jardin Gecko", nous nous sommes plus spécifiquement intéressés aux **différents impacts**, positifs et négatifs, exercés par ses pratiques sur le milieu physique, naturel, le paysage et le patrimoine, les activités humaines et les risques majeurs.

Très conscient et informé des liens existants entre son activité et l'environnement, Mr Derboux aborde depuis plusieurs années une démarche visant à limiter ses impacts sur les espèces, espaces et milieux auxquels il est confronté et à entrevoir toutes les possibilités pouvant permettre de les valoriser au travers de son activité en visant notamment une reconstruction de la diversité des communautés des jardins. C'est d'ailleurs en ce sens principal qu'il oriente dès le départ la réflexion autour de la création de ses jardins : sensible à la notion de "jardins vivants", il souhaite, par exemple, au travers de ses créations, favoriser la présence d'oiseaux, d'insectes, etc. et sensibiliser ses clients à leur présence dans les jardins et sur "l'éco-responsabilité" de ses propres démarches et pratiques de création (plantes adaptées, compost...).

1. MILIEU PHYSIQUE

Installations de son entreprise

Exerçant la majeure partie de son activité chez des particuliers, les impacts liés au milieu physique de ses "locaux" sont particulièrement sommaires. Ceci étant d'autant plus marqué que les bureaux de l'entreprise sont de petite taille, et situés dans des locaux/structures 'amovibles', type algécos. Mise à part le passage de son véhicule personnel, l'impact au sol de ses locaux est plutôt négligeable. C'est pourquoi nous avons prioritairement ciblé notre analyse sur les impacts liés aux jardins réalisés dans les sous-thématiques suivantes.

Les sols

Pour mener à bien certains projets de jardins, il est parfois nécessaire de travailler sur les sols et de réaliser, en amont de la réalisation même du jardin, des modifications topologiques importantes, telles que **du nivellement des sols** ou bien **des déblaiements** pour installer une piscine naturelle, par exemple. Dans ce cas, ces travaux sont réalisés à l'aide d'engins à moteurs pouvant impacter directement les sols (tassements, etc.). Toutefois, ces aménagements "de grande envergure" ne concernent **pas la majorité des projets de jardins** réalisés par l'entreprise. En effet, dans de très nombreux cas, les propositions d'aménagements réalisées par Mr Derboux tendent à s'accorder le plus en adéquation possible avec les sols et leur typologie existants au départ, de sorte à limiter les impacts sur ceux-ci. En lien, les notions de "santé" et de "bonne qualité" du sol sont, en effet, des éléments parlants pour ce jardinier-paysagiste, qui a d'ores-et-déjà bien conscience que les sols sont les éléments clés de la réussite de ses jardins. C'est donc en ce sens que l'utilisation majoritaire de **compost de déchets verts comme engrais naturel** par Mr Derboux est une incidence très positive sur la qualité des sols sur lesquels il travaille. De surcroît, et nous y reviendrons plus tard dans la partie flore de cette fiche analytique, les choix de sélectionner **des espèces**

adaptées aux conditions locales, également en termes de sols, sont des éléments positifs visant à limiter l'épuisement des sols et favoriser leur bonne santé.

L'eau

Dans une autre mesure, également liée au milieu physique, **l'optimisation et le travail sur la ressource en eau** sont des éléments clés, étroitement liés à l'activité de création de jardins. En effet, tout d'abord de part le concept de jardins secs peu coûteux en eau, les plantes sélectionnées le sont dans ce souci d'optimiser la ressource en eau, notamment par le non-besoin d'arroser les jardins. D'autre part, **une véritable réflexion sur la gestion de l'eau dite "de surface"**, soit l'eau contenue dans les premières couches des sols, est engagée : les localisations des plantes ayant des besoins plus importants en eau que d'autres sont envisagées directement en fonction des passages ou sources d'eaux souterraines. C'est ainsi que la complexité de la conception d'un jardin secs prend tout son sens et que l'expérience de Mr Derboux permet d'optimiser cette notion de la ressource en eau.

Utilisation de produits chimiques (engrais et herbicides)

Dans le cadre des ses réalisations, Mr Derboux a parfois **recours à des engrais** dans les jardins mais de manière très ponctuelle. Il priorise dans la mesure du possible le recours **au compost et aux champignons** (accélération du processus naturel de symbiose entre le mycélium des champignons et les racines des végétaux qui permet de leur apporter des nutriments supplémentaires) afin d'assurer plus positivement la pérennisation des sols et des plantes sélectionnées.

En ce qui concerne des herbicides, leur utilisation dans le cadre de la création de jardins s'est vue nettement diminuée depuis plusieurs années. En effet, Mr Derboux et son équipe en utilisent désormais très rarement, uniquement lorsque cela s'avère réellement nécessaire (propagation de pousses de bambou par exemple). Ils privilégient et apprennent au contraire à vivre avec et à voir les "mauvaises herbes" différemment et à transmettre cette vision aux propriétaires. Par ailleurs, ils essaient également de mettre en place des alternatives à l'utilisation de désherbants, si les clients sont vraiment réticents à la présence d'herbes sur leurs allées, telles que la mise en place de géotextile sous des graviers.

2. FAUNE ET FLORE

Comme nous l'évoquions précédemment, l'une des particularités principales de l'activité de jardinier-paysagiste de Mr Derboux est de concourir à recréer des milieux de garrigues dans les jardins particuliers secs qu'il crée, avec notamment des espèces végétales adaptées au milieu et au climat méditerranéen sec. Il cherche ainsi à y **valoriser des cortèges d'espèces particuliers et adaptés** qui permettent de créer ou **recréer des espaces diversifiés et favorables à de nombreuses espèces** d'oiseaux, d'insectes, de reptiles...

Dans ce cadre, les espèces végétales prioritairement ciblées pour la réalisation des jardins sont des espèces adaptées au milieu et à ces conditions ; c'est ainsi le premier critère de choix de ces plantes avant même leur esthétisme. Plusieurs espèces spontanées sont ainsi relativement appréciées, telles que l'érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), le frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*), le lentisque (*Pistacia lentiscus*), ciste cotonneux (*Cistus albidus*)(*Illustration 4*), ... ainsi que des espèces subspontanées telles que l'arbre de judée



Illustration 6 : Exemple d'espèce à caractère envahissant utilisée dans les jardins créés : le figuier de Barbarie



Illustration 7 : Mare créée au sein d'un jardin

(*Cercis siliquastrum*)(Illustration 5), le micocoulier (*Celtis australis*) ou encore l'arbre à perruques (*Cotinus coggygria*).

L'association de ces espèces très diverses dans ces jardins apparaît donc créer des cortèges et des associations innovantes d'espèces impliquant ainsi une diversité spécifique toute particulière. D'autre part, **quelques espèces à caractère envahissant** sont parfois ponctuellement utilisées dans les jardins, telles que le figuier de barbarie (*Opuntia ficus-indica*)(Illustration 6) : une réflexion particulière sur l'intégration de ce type d'espèces dans les jardins est toujours menée afin de limiter la trop grande propagation de l'espèce. En effet, l'implantation de ces espèces, même ponctuelle, peut être considérée comme un impact négatif de l'activité sur l'environnement. En effet, les espèces exotiques envahissantes représentent la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde, en menaçant les habitats et les espèces locales par compétition (Diamond, 1989). Il apparaît donc crucial d'aborder une véritable réflexion en amont de l'implantation de ces espèces dans les jardins.

De plus, au delà de la diversité végétale même des jardins, quelques éléments sont réfléchis et intégrés afin d'**optimiser la diversité des espèces faunistique** au sein des espaces jardiniers : mise en place de plantes réservoirs de biodiversité pour les insectes notamment, telles que le sureau ou l'absinthe, création de nichoirs et de clapas pour les oiseaux, mammifères et reptiles, parfois même installation de petites lavognes, pour recréer des mares temporaires méditerranéennes... Tous ces éléments sont envisagés dès la création des jardins et en accord avec les souhaits des propriétaires, afin de favoriser leur insertion "naturelle" dans les jardins et recréer en somme de petits écosystèmes (exemple de la création d'une mare ; Illustration 7). C'est également en ce sens que **la sensibilisation des propriétaires à la présence d'espèces dans leurs jardins** est importante pour être mieux acceptée. Les jardins de Mr Derboux accueillant en général une diversité d'espèces faunistiques très intéressantes et **bien supérieure à un jardin classique**, une bonne acceptation des individus dans les jardins concourt à accentuer l'impact positif de la création de jardin sur les cortèges floristiques et faunistiques.

3. PAYSAGE ET PATRIMOINE

Bien qu'il soit à même de prendre en compte les désirs de ses clients et que ses jardins peuvent aborder différentes thématiques et/ou inspirations (romantique, contemporain, japonais...), Mr Derboux a également à cœur **de conserver** au travers de la réalisation de ses jardins **une certaine unité** autour du milieu de la garrigue, de ses ressources, de ses paysages, de ses caractéristiques et son fonctionnement. Il ambitionne donc au travers de ses réalisations à conserver **les éléments caractéristiques** qui lui paraissent importants dans le milieu de garrigue : milieu très varié, plutôt ouvert, paysage bas, très fleuri au printemps, un contraste été/hiver... De ce fait, et dans le contexte de son activité, les réalisations de Mr Derboux tendent à favoriser la valorisation des paysages de garrigues à échelle moyenne et à favoriser la diversité des milieux qu'il crée. En parallèle, les réalisations de Mr Derboux tendent également à **préserver le patrimoine local** autour du milieu de garrigues en le rendant "accessible" aux particuliers, qui souvent le connaissent peu.

4. ACTIVITÉS HUMAINES

Les demandes des clients

En 34 ans, Mr Derboux a vu **les attentes de ses clients considérablement changer** au fil des années et c'est très certainement grâce à cela qu'il n'a jamais été confronté à l'ennui de travailler dans ce secteur et sur cette thématique des jardins secs. Des jardins très contemporains aux jardins plus esthétiques que fonctionnels, les souhaits actuels des clients s'orientent à **retrouver les jardins d'antan** avec notamment la présence d'un potager, bien évidemment adapté aux contraintes locales. C'est donc avec challenge que Mr Derboux s'accorde aujourd'hui à répondre à ce nouveau type de demandes, qui implique notamment un retour aux méthodes et astuces anciennes qui ont longtemps permis l'implantation et le fonctionnement de potagers dans les jardins méditerranéens.

L'activité de Mr Derboux avec les autres entreprises

Totalement autonome en ce qui concerne la conception des jardins, l'entreprise de Mr Derboux fait parfois appel, **dans le cadre de sous-traitance**, à des entreprises extérieures pour des travaux de nivellement des sols pour des chantiers importants. Dans ce cadre, il privilégie de ce fait des acteurs locaux dans l'objectif de faire vivre et de dynamiser son secteur géographique d'activité. D'autre part, il est assez fréquent que l'entreprise Jardin Gecko ne réalise pas elle-même les jardins conçus par Mr Derboux pour des questions pratiques, géographiques ou bien par manque de temps, par exemple. Des entreprises d'aménagements de jardins sont alors associées à ces projets afin de réaliser les plans dessinés par Jardins Gecko. L'activité de Mr Derboux est donc **initiatrice de plusieurs opportunités de travail/de chantiers pour d'autres entreprises** de la région ou bien d'ailleurs.

5. IMPACTS MAJEURS

Dans le cadre de son activité, Mr Derboux est amené à travailler sur des espaces divers et très différents selon les chantiers qu'il réalise et leur localisation. En ce qui concerne les risques dits à grande échelle associés à son activité, tels que les risques sismiques, de pollution, risque industriel, éruption... ceux-ci sont relativement peu répandus mais sont **bien évidemment propres à chacun des chantiers** sur lequel il travaille, aucune généralité ne peut donc réellement être donnée. Ceci va d'ailleurs de soi pour la quasi-totalité des risques majeurs auxquels il peut être confronté : **chaque risque est différent sur chacun des sites qu'il rencontre**.

Toutefois, si l'on devait creuser deux risques majeurs auxquels il est le plus souvent amené à réfléchir, nous pourrions citer **le risque incendie et le risque lié aux inondations**. Ceux-ci sont relativement présents en région méditerranéenne et sont des éléments clés à prendre en compte lors de la conception des jardins. Pour une zone très fortement soumise au risque incendie par exemple, il envisage de ne pas privilégier des végétaux facilement incendiaires afin de limiter les risques de propagation rapide et incontrôlée des flammes. D'une façon parallèle, les risques d'inondations majorés par la présence de cours d'eau et/ou de phénomènes de ruissellements à proximité des jardins aménagés sont des éléments pris directement en compte lors de la phase de conception des jardins afin de pouvoir au mieux et dans la mesure du possible adapter la structure du jardin et la disposition des cortèges végétaux à ce risque. Il essaie ainsi de gérer et d'améliorer le ruissellement des eaux de pluies dans ses jardins, par exemple par la mise en place de divers aménagement (gouttières, fossés, couloirs de ruissellement...).

Bibliographie

Diamond, J. 1989. Overview of recent extinctions. Conservation for the twenty-first century, p. 37-41.